

arnouville

express

LA LETTRE // AVRIL 2019 // n° 355 // www.arnouville95.fr

édito



L'actualité de ce mois c'est l'aéroport de Roissy, avec deux points qui nous concernent très directement.

En premier lieu, la concertation autour du projet de nouveau

terminal T4 qui se termine le 12 mai prochain. Il vous reste donc quelques jours pour donner votre avis sur un site Internet spécial, à l'adresse suivante : <https://terminal4-cdg.groupeadp.fr>

Arnouville est très concernée par les nuisances aériennes, soyons nombreux à exprimer notre opinion face à ce projet. Le risque est clair : de plus en plus de trafic au-dessus de nos têtes, l'objectif annoncé étant d'atteindre voire de dépasser les 100 millions de passagers d'ici à 2035, contre 70 millions actuellement.

L'aéroport est certes un puissant moteur économique, mais nous devons exiger un développement harmonieux, respectueux de notre tranquillité accompagné d'aménagements pour améliorer la desserte de cet aéroport.

Il faut également nous inquiéter des conséquences de la privatisation d'Aéroports de Paris que le Gouvernement vient d'engager. Cette décision est lourde de conséquences. En effet, remettre les clés d'une telle infrastructure à des intérêts étrangers risque de briser un peu plus la relation avec les riverains. Pourquoi priver l'état d'une source de revenu profitable à tous ? Refaire avec les aéroports l'erreur qui a été commise avec les autoroutes n'est pas acceptable.

Nous pourrions échanger sur ce sujet à l'occasion des prochaines rencontres de quartier. Notre premier rendez-vous est fixé au mardi 14 mai prochain à 19h30, au Vieux-Pays, à l'Espace Fontaine.

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

CÉRÉMONIES

Place au souvenir

Dans les prochains jours, plusieurs cérémonies commémoratives sont programmées dans la commune. Le 27 avril prochain, Arnouville célébrera le 104^e anniversaire du génocide Assyro-Chaldéen de 1915, lors d'une cérémonie au pied de la stèle érigée en mémoire des quelques 250000 victimes de l'Empire Ottoman. Le 28 avril, deux moments de souvenir sont prévus. Une première cérémonie se déroulera au monument aux morts dans le cadre du 74^e anniversaire de la Journée Nationale de la Déportation. Un hommage solennel sera rendu aux victimes du régime Nazi. Le même jour, l'église Sainte-Croix de Varak organisera une messe pour commémorer le 104^e anniversaire du génocide Arménien par l'Empire Ottoman, qui coûta la vie à 1,5 million de personnes. Un moment toujours très important pour notre communauté arménienne. Enfin, le 8 mai, Arnouville célébrera le 74^e anniversaire de l'Armistice de la seconde Guerre Mondiale qui a mis fin à ce conflit meurtrier, en présence des associations patriotiques arnouilloises.



- **Samedi 27 avril - 15 h :** 104^e anniversaire du génocide Assyro-Chaldéen (gare routière, stèle rue Jean Jaurès).
- **Dimanche 28 avril - 10 h 30 :** 74^e anniversaire de la Journée Nationale de la Déportation (monument aux morts au cimetière communal).
- **Dimanche 28 avril - 11 h :** 104^e anniversaire du génocide Arménien (église Sainte-Croix de Varak).
- **Mercredi 8 mai - 9 h 30 :** 74^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 (rond-point du 19 mars 1962).

L'ESSENTIEL

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 26 mai se dérouleront les élections Européennes. Un scrutin qui permettra d'élire les nouveaux eurodéputés chargés de représenter la France à Strasbourg et à Bruxelles. Des élus en charge de l'élaboration et du vote des futures lois de l'UE, du contrôle l'action de la Commission européenne, ainsi que du vote du budget annuel de l'institution. Pour voter, il est nécessaire d'être majeur, inscrit sur les listes électorales et de se présenter avec un justificatif d'identité le jour J. Vous êtes citoyen d'un autre pays de l'UE ? Vous avez le droit de voter à condition d'avoir pensé à vous inscrire sur la liste électorale avant le 31 mars 2019. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

DONNEZ VOTRE SANG

Le 28 avril, l'Établissement Français du Sang organisera une collecte à l'école Danielle Casanova. Pour pouvoir participer, il y a des critères à respecter : être âgé de 18 à 70 ans, être en bonne santé et ne pas avoir donné son sang dans une période de 8 semaines. Vous avez un doute ? L'EFS propose un questionnaire interactif sur son site dondesang.efs.sante.fr, rubrique « Puis-je donner mon sang ? ». Sur place, prévoyez environ 45 minutes, dont 8 à 10 minutes pour le don en lui-même et une trentaine de minutes pour la préparation, le temps de repos et la collation post-don. Chaque don compte. Un geste qui peut aider à sauver des vies !



EN BREF

**TIRAGE AU SORT
DES JURÉS D'ASSISES**

Les jurés d'assises sont des citoyens tirés au sort par le maire à partir de la liste électorale, qui participent, aux côtés des magistrats professionnels, au jugement des crimes au sein de la cour d'assises. Il s'agit de juges à part entière. En vue de constituer la liste préparatoire de 33 jurés appelés à siéger à la Cour d'assises de Pontoise au cours de l'année 2020. Le tirage au sort aura lieu le 21 mai à 18h30 en salle du conseil.

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Les inscriptions périscolaires (garderies, études, accueils de loisirs) pour la rentrée de septembre 2019 s'effectuent en mairie auprès du service éducation du 6 mai au 5 juillet, uniquement sur rendez-vous aux numéros ci-dessous. Un certain nombre de documents vous seront demandés pour le calcul du quotient familial. La liste complète est disponible sur le site de la commune, rubrique « Périscolaire ».

📍 Renseignements et prise de rendez-vous : 01 30 11 16 50/30

SÉJOURS D'ÉTÉ 2019

Cette année, plusieurs séjours d'été sont programmés pour les jeunes. Un voyage « Face à la mer » dans l'Hérault se déroulera du 19 juillet au 1^{er} août et du 1^{er} août au 14 août. Un séjour « Cap au Sud » aura de son côté lieu dans l'Aude du 19 juillet au 1^{er} août et du 17 août au 28 août. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mai prochain auprès du service éducation au 01 30 11 16 50/30.

**N'OUBLIEZ PAS DE RENOUELER
VOS PAPIERS**

À l'approche de la période estivale, il est recommandé d'enregistrer dès à présent vos demandes de carte nationale d'identité et de passeport afin de limiter les délais d'attente et d'obtention, rallongés en juillet et août. Vérifiez la validité de vos documents et demandez le renouvellement le plus tôt possible dans les mairies du département équipées d'une station biométrique (Villiers-le-Bel, Garges-lès-Gonesse, Gonesse et Sarcelles étant les plus proches). Une pré-demande doit être effectuée en ligne sur le site de l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés). La mairie d'Arnouville étant toujours dans l'attente de la validation de la Préfecture pour être équipée d'une station biométrique, aucune demande de carte nationale d'identité ou de passeport ne peut être effectuée. Pré-demande en ligne : www.ants.gouv.fr/

📍 Pour contacter le service état-civil : 01 30 11 16 13

ENVIRONNEMENT

Déchets végétaux et encombrants : comment ça marche ?

**DÉCHETS VÉGÉTAUX,
UN GESTE NATUREL**

Dans votre bac dédié : sont acceptées à la collecte l'herbe coupée, les feuilles et les fleurs, sans sac plastique. Vous pouvez également présenter vos petites branches (d'un diamètre inférieur à 10 cm) en fagot d'un volume maximum d'1,50 m par 50 cm, ficelées avec des liens naturels.

En déchèterie : les souches et les troncs trop volumineux pour la collecte

Une collecte tous les mardis (voir p 4)

pneus, matériel de chantier, textile, grosses branches et troncs d'arbres – doivent être emmenés en déchèterie. Vous pouvez également y déposer directement vos encombrants. Ils peuvent également être déposés en déchèterie. Ceux-ci sont triés et recyclés pour être transformés en un nouveau matériau.

Une collecte tous les mois (voir p 4)

ENCOMBRANTS

Devant chez vous : tous les objets de plus de 80 cm trop lourds volumineux pour la collecte classique - meubles, lits, matelas, sommiers, objets en métal, ou sanitaires – sont éligibles. Ils sont envoyés en centre d'enfouissement une fois ramassés.

En déchèterie : tous les petits objets - appareils électriques et électroniques,



Réunions de quartier : exprimez-vous

À partir du 14 mai, les arnouillois sont invités à participer à l'une des 6 réunions publiques organisées dans les différents quartiers de la commune. L'opportunité de poser vos questions au maire et de vous tenir au courant des projets importants en cours ou à venir. Les deux premiers rendez-vous sont fixés le mardi 14 mai à 19 h 30 à l'Espace Fontaine et le mardi 21 mai à 19 h 30 à l'école Jean Jaurès.

Toutes les dates sur www.arnouville95.fr.



Gare aux insectes nuisibles

Le frelon asiatique s'est installé depuis plusieurs années sur le territoire de la commune. Cette espèce, plus petite et plus agressive que son cousin européen, décime les colonies d'abeilles et peut se montrer dangereuse pour l'Homme. Les nids étant difficiles à détruire, il est indispensable de faire appel à un professionnel en cas de présence d'une colonie dans votre jardin. Sachez que les pompiers n'interviennent pas pour ce type de problème. Sur le domaine public, vous pouvez aussi signaler un nid via l'application mobile ArnouSignal, ou contacter les services techniques de la ville. Méfiez-vous également des chenilles processionnaires. Ces petites bêtes sont les larves de papillons

de nuit faisant leur nid dans les arbres au printemps pour pondre. Problème, leurs poils sont particulièrement urticants et provoquent de fortes démangeaisons. Il ne faut donc en aucun cas les toucher. Encore une fois, l'idéal pour éradiquer les nids reste de faire appel à un professionnel.

Si vous êtes concernés, le référent arnouillois vous indiquera la marche à suivre. Vous pouvez le joindre au service environnement au 01 30 11 16 49.





La fête entre voisins

Le vendredi 24 mai se déroulera la Fête des Voisins, moment de partage et de convivialité entre habitants d'un même quartier ou d'un même immeuble. L'an dernier, plus de 20 points ont été recensés, réunissant ainsi plus de 1000 participants. Pour cette 12^e édition arnouilloise, nous comptons sur vous pour être toujours plus nombreux à vous réunir ! Les ambassadeurs de quartier ont été reçus en mairie pour obtenir les kits qui leur permettront d'arborer fièrement les couleurs de l'événement et de décorer leurs emplacements. N'hésitez pas à vous renseigner, il y en a forcément un prêt à tout coordonner, non loin de chez vous !

i <https://www.lafetedesvoisins.fr/>

L'estampe à l'honneur

Arnouville accueillera une exposition lors de la Fête de l'estampe, événement national mettant à l'honneur cette discipline regroupant notamment la gravure, la lithographie, ou la sérigraphie. Du 19 au 28 mai, Ani Dilanian présentera ses travaux et ceux de Christiane Vielle, Lakshmi Dutt, Gerda Adelski, Pascale Convert, Chantal Hercot, Odile Baduel, Jean Pierre Seferian, Guy Thibaud et les Cahiers du trait des « Graveurs d'aujourd'hui ». Rendez-vous au 73, rue de Bordeaux, à l'atelier de l'artiste Arnouilloise.

i **Horaires : dimanche 19 mai de 10 h à 19 h, lundi 20 mai de 14 h à 18 h 30, mardi 21 mai de 14 h à 17 h 30, dimanche 26 mai de 10 h à 19 h, lundi 27 mai de 14 h à 18 h 30, mardi 28 mai de 14 h à 17 h 30.**
Informations : <http://ani-sculpteur.fr>



EXPOSITIONS,
PORTES OUVERTES
D'ATELIERS,
MUSÉES ET GALERIES,
DÉMONSTRATIONS,
PERFORMANCES...

DANS TOUTE
LA FRANCE
ET EN EUROPE
ORGANISÉ PAR



Fête Internationale des marchés

Le dimanche 26 mai, le marché d'Arnouville vous donne rendez-vous pour célébrer une nouvelle édition de la Fête Internationale des marchés. De nombreux cabas seront à gagner par le biais de jeux questions-réponses menés par un animateur.

i **Informations :**
www.jaimemonmarché.com

ASSOCIATIONS

VISITEZ LES SERRES DU CHÂTEAU

Les 27 avril et 11 mai de 10h à 13h, l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (ITEP) Pierre Mâle ouvrira ses serres au public. Au programme, 1000 m² d'exposition au pied du château mettant à l'honneur les productions horticoles des jeunes du dispositif de l'ITEP. L'occasion également d'acheter divers légumes et fleurs, ainsi que d'échanger avec les professionnels de l'institut.

i **Renseignements : 01 39 93 67 77**

CLUB SOURIRE

Le Club sourire vous propose de découvrir Meaux lors d'une sortie culturelle organisée le 28 juin prochain. Les participants pourront sillonner la cité épiscopale grâce à une visite de différents lieux majeurs : la cathédrale, le palais des Evêques, le jardin Bossuet ou encore les remparts. Au programme également, une visite libre de la maison du Brie de Meaux permettra à chacun de déguster ce célèbre fromage. Après le dîner, place au clou de la soirée avec un spectacle historique sons et lumières racontant avec humour et émotion 1000 ans d'histoire de la ville. Une pièce dont il sera possible de découvrir les coulisses en fin d'après-midi.

i **Inscription au club / Adhérents 60 €. Renseignements au 01 34 45 97 16**

CONSERVATOIRE

CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE
8 JUIN // 20H30
SALLE DE L'ORANGERIE
CHÂTEAU D'ARNOUVILLE

Découvrez le concert présenté par les élèves du département « musique de chambre », animé par Cécile Saquet, professeur de Flûte du Conservatoire d'Arnouville.

i **Renseignements et réservations : 01 34 45 97 12 ou conservatoirearnouville95@gmail.com.**

GRAND CONCERT DE PRINTEMPS
25 MAI // 20H30
ESPACE CHARLES AZNAVOUR

L'Orchestre du Conservatoire, l'Orchestre à cordes, le Big Band, l'Orchestre Junior, l'Ensemble de guitares, l'Ensemble vocal jazz et classique, le Glee Club et la Chorale Enfants et Ados vous donnent rendez-vous pour un grand concert entre musique classique, jazz et variété.

i **Renseignements et réservations : 01 34 45 97 19**